

A l'ouverture de la séance du 13 décembre 2017, 21 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 16 membres présents, 5 procurations).

## **1. Approbation des procès-verbaux**

### 1.1 Procès-verbal du 23 octobre 2017

Le procès-verbal du 23 octobre 2017 est approuvé.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

## **2. Prospective et moyens**

### 2.1 Répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation

La répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation pour 2018 est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.  
(Un/une élu.e sorti.e au moment du vote)

## **3. Enseignement et conventions**

### 3.1 Capacités d'accueil en L1 et DUT 2018

Les capacités d'accueil en L1 et DUT pour la rentrée 2018 sont approuvées avec les modifications suivantes : L1 Psychologie 260 places et L1 SVT 280 places.  
Cette décision est adoptée à la majorité avec 14 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention

### 3.2 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Université des Antilles

La convention de formation relative au Master 2 Tourisme parcours Aménagement touristique et développement des destinations option Valorisation économique et touristique du patrimoine des Caraïbes est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.3 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire

Le vote de la convention de partenariat relative à la Licence Sciences sociales parcours Tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel option Gastronomie et tourisme et à la LP Métiers des arts culinaires et de la table est reporté.

### 3.4 Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Groupe ESC La Rochelle

Le vote de la convention de partenariat relative à la Licence Sciences sociales parcours Tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel et le Master Tourisme parcours Tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel est reporté.

### 3.5 Convention Faculté DEG / Institut de Formation des Cadres de Santé

La convention de formation relative au Master Management et administration des entreprises parcours Santé est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.19 [Convention Faculté Sciences / Lycée Jean Moulin d'Angers](#)

La convention de formation relative à la LP Maîtrise de l'énergie, de l'électricité et développement durable est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.20 [Convention Faculté Sciences / Université de Nantes](#)

La convention de partenariat relative au Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.21 [Création de la LP Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle \(UFR ESTHUA Tourisme et Culture\)](#)

La création de la LP Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.22 [Création d'une Unités d'Enseignement Libre \(UEL\)](#)

La création des Unités d'Enseignement Libre (UEL) suivantes est approuvée :

- UEL 425 : Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème
- UEL 426 : Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème (Cholet)
- UEL 427: AlterPass Médecine
- UEL 428 : AlerPass Pharmacie

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.23 [Modification Modalités de Contrôles des Connaissances \(MCC\) de la Licence 3 SVT](#)

La modification des MCC de la Licence 3 SVT est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 9 voix pour, 8 voix contre et 4 abstentions. (Départ d'un/une élu.e).

### 3.24 [Modification Modalités de Contrôles des Connaissances \(MCC\) du Master 1 Droit des Affaires](#)

La modification des MCC du Master 1 Droit des Affaires est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 9 voix pour, 8 voix contre et 4 abstentions.

#### 4.2 Répartition FSDIE 2018

La répartition FSDIE 2018 n'est pas soumise au vote, le quorum n'étant plus atteint.

	Délibération CA060-2017		Proposition 2018	
	Montant	%	Montant	%
Initiative Etudiant (gestion DCI)	107 570 €	43	107 570 €	43
SUAPS	26 900 €	10.8	26 900 €	10.8
Espace culturel (gestion DCI)	37 650 €	15	37 650 €	15
Aide mobilité (DI)	50 000 €	20	50 000 €	20
Volet social (SUMPPS)	18 869 €	7.6	18 869 €	7.6
Astrolabe (gestion DCI)	9 011 €	3.6	9 011 €	3.6
	250 000 €	100	250 000 €	100

#### 4.3 Campagne de labellisation des associations étudiantes de l'UA 2017/2018

La campagne de labellisation des associations étudiantes de l'UA 2017/2018 n'est pas soumise au vote, le quorum n'étant plus atteint.

Fait à Angers, le 14 décembre 2017

**La Vice-présidente FVU**

**Sabine MALLET**

